

COMMUNE
D'ECKARTSWILLER
67700



Compte-rendu

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 09 avril 2024 à 19h00

Convoqué le 02 avril 2024

Compte-rendu affiché le 10 avril 2024

Nombre de conseillers
élus :

11

Nombre de conseillers
en fonction :

11

Nombre de conseillers
présents :

11

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Etaient présents : Mme Yolande REBSTOCK Adjointe au Maire - M. Jean-Luc ROTHAN Adjoint au Maire

Mme Sarah DEMARIA - Mme Annie KIEFFER - Mme Alexandra SCHNEIDER - M. Geoffroy SCHUTZ – M. Olivier KORNMEYER – M. Guillaume BEYRLE - M. Fabien OSTER - M. Claude SCHNEIDER

Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation

Approbation du procès- verbal de la séance précédente

N° 2024- 11 **FINANCES LOCALES** – Budget Primitif 2024

1. Fixation des taux d'imposition

2. Approbation du budget

N° 2024-12 **DOMAINE ET PATROINE** - Travaux en forêt indivise de St-Jean

N° 2024-13 **FINANCES LOCALES** – Subventions pour sortie scolaire au Planétarium et après-midi Escalade

SECRETARE DE SEANCE – DESIGNATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Mme Valérie DE ALMEIDA (secrétaire de Mairie) comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL de la séance du 20 février 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE, sans observation, le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 20 février 2024

2024-11

FINANCES LOCALES – Budget Primitif Année 2024

1. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition 2024 des taxes foncières bâties (TFB) et non bâties (TFNB)

Les taux d'imposition 2024 seront donc les suivants :

TAXES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
T.F.B.	22,87%	100 376
T.F.N.B.	63,70%	22 614
Total :		122 990

Pour mémoire le taux de la taxe d'habitation est de 9,06% générant pour 2024 la somme de 3 851,00 euros. Le montant global des produits attendus étant de 126 841,00 euros

2. APPROBATION DU BUDGET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le Budget Primitif de l'exercice 2024 présenté par le Maire, et arrêté comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	635 700,00	635 700,00
Fonctionnement	690 393,00	690 393,00
TOTAL	1 326 093,00	1 326 093,00

N° 2024 - 12

DOMAINE ET PATRIMOINE – TRAVAUX EN FORET INDIVISE DE ST JEAN SAVERNE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION – ETAT DE PREVISION DES COUPES – Année 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation – état prévisionnel des coupes en Forêt Indivise (FI) de St. Jean pour l'exercice 2024, présenté par l'ONF – Agence de SAVERNE en date du 05 février 2024 :
Le bilan net prévisionnel présente une recette de 24 291- €uros H.T, dont 1/3, soit 8 097,00 €uros HT, revenant à la Commune d'ECKARTSWILLER.

2. PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX – Année 2024

Le Maire soumet à la délibération du Conseil Municipal le programme des travaux patrimoniaux proposé par l'ONF – Agence de Saverne en date du 02 février 2024, au titre de l'année 2024, dans la Forêt Indivise de St Jean.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 21 101- €uros HT,
Travaux détaillés comme suit :

Objet	Montant Total (€uros) HT	Montant par indivisaire (1/3) HT
Travaux sylvicoles, travaux d'infrastructure courants	6 504,00 €	2 168,00 €
Honoraires sur travaux	2 428,00 €	809,33 €
Travaux d'infrastructure courants soit : Réfection généralisée route revêtue, entretien des renvois d'eau, fourniture et mise en place de panneaux routiers	12 169,00 €	4 056,33 €
Travaux de parcellaire (ensemble de la forêt)		0 €
Total	21 101,00€	7 033,66€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la réalisation du programme des travaux patrimoniaux présenté ci-dessus pour un montant total HT de 21 101,00€, soit 7 033,66 euros HT à la charge de la commune
- **AUTORISE** le Maire à signer le programme des travaux d'exploitation et des travaux patrimoniaux.

N° 2024-13

FINANCES LOCALES – Subventions pour sortie scolaire au Planétarium et séance d'escalade

Le Maire informe le Conseil Municipal que la classe d'ECKARTSWILLER CE1/CE2 de Mme PELSOL sollicite une aide financière pour une sortie le mardi 25 juin 2024 au Planétarium suivi d'une activité d'escalades.

Il rappelle que les règles de fonctionnement du RPI prévoient le versement d'une subvention de 7,- € par enfant et par jour pour les sorties scolaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE d'accorder une subvention de 10 euros pour la sortie du 25 juin à l'ensemble des enfants de la classe de Mme PELSOL soit 15 élèves, soit un montant total de 150 euros qui sera versé à l'école primaire – classe de maternelle d'Ernolsheim les Saverne et décide de maintenir le montant de 10 euros/élève pour les prochaines sorties à venir.

La refacturation se fera lors du décompte semestriel du RPI en fonction de la provenance des enfants selon leur lieu de résidence.

La dépense correspondante sera imputée au compte 65748 du budget 2024.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examinés, M. le Maire lève la séance à 20h30.

Le présent procès-verbal est signé par

JUNDT Jean-Jacques	Maire	
Valérie DE ALMEIDA	Secrétaire de mairie et de séance	